ANX524 · ANNEXES DÉDIÉES

Analyse du texte grec de Luc 12.16-21

La parabole du riche insensé est rapportée uniquement dans l'Évangile selon Luc, en Luc 12.16-21. Son texte grec contient plusieurs expressions importantes pour comprendre la…

LECTURE
12 min

RÉFÉRENCES
5

LIVRES CITÉS
1

PUBLIÉE
25/11/2026

MISE À JOUR
25/11/2026

SOURCE
https://schilo.org/anx524-analyse-du-texte-grec-de-luc-12-16-21/

EXPORTÉE LE
25/11/2026

DROITS
© 2026 Schilo — Tous droits réservés

SOMMAIRE

1.1. Objectif de l'annexe 2
1.2. Luc 12.16 : une terre exceptionnellement productive 3
1.3. Luc 12.17 : le raisonnement intérieur 3
1.4. Luc 12.18 : les greniers 4
1.5. Luc 12.18 : « Mes récoltes et mes biens » 4
1.6. Luc 12.19 : le terme psychē 5
1.7. Luc 12.19 : « Pour de nombreuses années » 6
1.8. Luc 12.19 : « Repose-toi, mange, bois et réjouis-toi » 6
1.9. Luc 12.20 : le terme aphron 7
1.10. Luc 12.20 : « Cette nuit même » 7
1.11. Luc 12.20 : « On te redemande ta vie » 7
1.12. Luc 12.20 : « Ce que tu as préparé, pour qui cela sera-t-il ? » 8
1.13. Luc 12.21 : « Celui qui amasse des trésors » 8
1.14. Luc 12.21 : « Riche pour Dieu » 9
1.15. Tableau récapitulatif des principaux termes grecs 9
1.16. Conclusion de l'annexe 10
Lexique 11

1.1. Objectif de l'annexe

La parabole du riche insensé est rapportée uniquement dans l'Évangile selon Luc, en Luc 12.16-21.

Son texte grec contient plusieurs expressions importantes pour comprendre la pensée de Jésus.

Certaines concernent la prospérité agricole du propriétaire. D'autres révèlent son raisonnement intérieur, son rapport aux possessions et l'intervention divine qui met fin à ses projets.

Cette annexe examine les principaux termes du récit afin de préciser leur signification, sans leur attribuer un sens que le contexte ne permettrait pas d'établir.

1.2. Luc 12.16 : une terre exceptionnellement productive

Le récit commence par une formule qui peut être traduite ainsi :

« Les terres d'un homme riche avaient beaucoup rapporté. »

Le verbe grec employé est *euphoreō*, qui signifie produire abondamment ou porter beaucoup de fruits.

Le sujet grammatical est la terre du propriétaire.

Cette précision mérite attention.

Jésus ne commence pas par décrire les efforts de l'homme, mais par constater l'abondance de la production agricole.

Le texte ne précise pas si cette récolte exceptionnelle résulte de conditions météorologiques favorables, de bonnes pratiques agricoles ou d'autres circonstances.

Il ne dit pas non plus que cette prospérité constitue une récompense particulière accordée par Dieu.

L'information explicite est simplement que les terres ont produit en abondance.

Cette prospérité constitue le point de départ de la parabole, et non la faute du propriétaire.

1.3. Luc 12.17 : le raisonnement intérieur

Le texte grec utilise le verbe *dialogizomai* pour décrire la réflexion du propriétaire.

Ce verbe signifie raisonner, réfléchir ou délibérer.

Il peut désigner une réflexion intérieure sans impliquer nécessairement une mauvaise intention.

Dans la parabole, le propriétaire s'interroge sur la manière de conserver ses récoltes.

Sa question est concrète : il ne dispose plus d'un espace suffisant pour les entreposer.

Le problème est donc matériellement compréhensible.

Cependant, la suite de son raisonnement révèle une perspective exclusivement centrée sur ses propres possessions.

Le verbe lui-même ne signifie pas « raisonner égoïstement ».

C'est le contenu du discours qui permet de comprendre l'attitude du personnage.

Cette distinction est importante pour éviter de faire porter à un seul mot grec une signification morale qu'il ne possède pas nécessairement.

1.4. Luc 12.18 : les greniers

Le propriétaire décide de démolir ses greniers et d'en construire de plus grands.

Le terme grec *apothēkē* désigne un lieu de stockage, notamment pour des produits agricoles.

Il peut être traduit par « grenier », « magasin » ou « entrepôt », selon le contexte.

Dans cette parabole, le mot renvoie à des installations destinées à conserver les récoltes.

Le texte ne décrit pas leur architecture.

Il ne précise ni leurs dimensions ni les matériaux utilisés.

Il serait donc excessif de reconstituer un type particulier de bâtiment comme s'il était explicitement mentionné par Luc.

Le propriétaire souhaite simplement augmenter sa capacité de stockage.

Cette décision révèle sa volonté de conserver l'ensemble de sa production.

1.5. Luc 12.18 : « Mes récoltes et mes biens »

Le discours du riche contient plusieurs expressions possessives.

Il parle de ses récoltes, de ses greniers et de ses biens.

Le texte grec emploie notamment le pronom possessif *mou*, qui signifie « mon » ou « mes ».

Cette répétition contribue à caractériser le personnage.

Elle montre que son attention se concentre sur ce qu'il possède.

Cependant, il faut éviter une conclusion excessive.

L'emploi d'un pronom possessif n'est pas en lui-même une faute morale.

Il est normal de désigner des biens dont on est propriétaire.

C'est l'accumulation de ces expressions, associée à l'absence de toute autre préoccupation dans son discours, qui devient significative.

Le propriétaire envisage ses ressources uniquement en fonction de leur conservation et de son confort futur.

1.6. Luc 12.19 : le terme psychē

Le propriétaire s'adresse à sa propre *psychē*.

Ce mot grec peut désigner l'âme, la vie ou la personne, selon le contexte.

Il ne faut donc pas lui attribuer automatiquement une seule signification dans tous les passages du Nouveau Testament.

Dans Luc 12.19, le propriétaire s'adresse à lui-même pour annoncer qu'il dispose de nombreux biens en réserve.

Il envisage une longue période de repos et de satisfaction.

Le terme *psychē* contribue ici à présenter un homme qui se parle à lui-même au sujet de sa propre existence.

Il ne s'agit pas nécessairement d'une distinction philosophique entre deux parties indépendantes de l'être humain.

Le contexte concerne avant tout la vie que le propriétaire pense pouvoir prolonger dans le confort.

1.7. Luc 12.19 : « Pour de nombreuses années »

L'expression grecque *eis etē polla* signifie « pour de nombreuses années ».

Elle exprime la durée que le propriétaire imagine pouvoir consacrer à profiter de ses réserves.

Cette formule ne constitue pas une prédiction objective de son avenir.

Elle appartient à son discours intérieur.

Le propriétaire suppose que l'abondance de ses biens lui permettra de vivre longtemps sans inquiétude matérielle.

Le contraste avec Luc 12.20 est volontairement frappant.

L'homme parle de nombreuses années.

Dieu lui annonce que sa vie lui sera redemandée cette nuit même.

La construction narrative oppose ainsi la durée imaginée à l'imminence de la mort.

1.8. Luc 12.19 : « Repose-toi, mange, bois et réjouis-toi »

Le propriétaire emploie quatre impératifs grecs :

- *anapauou* : repose-toi ;
- *phage* : mange ;
- *pie* : bois ;
- *euphrainou* : réjouis-toi.

Ces verbes expriment le programme de vie qu'il envisage.

Le repos et la joie ne sont pas condamnés en eux-mêmes dans les Écritures.

Cependant, dans ce contexte, ils représentent la finalité de tous les projets du propriétaire.

L'homme ne mentionne aucune responsabilité envers autrui ni aucune relation avec Dieu.

Le problème ne réside donc pas dans chacun de ces verbes pris séparément.

Il apparaît dans l'orientation générale du discours.

Le propriétaire considère que l'abondance matérielle lui permettra désormais de consacrer son existence à son propre bien-être.

1.9. Luc 12.20 : le terme aphron

Dieu s'adresse au propriétaire en utilisant le terme grec *aphrōn*.

Ce mot signifie « insensé », « déraisonnable » ou « dépourvu de sagesse ».

Il ne désigne pas nécessairement une personne incapable de réfléchir.

Le propriétaire a montré qu'il possédait des capacités d'organisation.

Cependant, il n'a pas correctement évalué les limites de son existence.

Son erreur est donc une erreur de discernement.

Il a considéré ses richesses comme une garantie de sécurité durable.

Le terme *aphrōn* révèle le jugement porté sur cette conception de la vie.

Dans le contexte biblique, le manque de sagesse peut posséder une dimension spirituelle.

Le riche est qualifié d'insensé parce qu'il a négligé une réalité essentielle : sa vie ne dépend pas de l'abondance de ses biens.

1.10. Luc 12.20 : « Cette nuit même »

L'expression grecque *tautē tē nykti* signifie « cette nuit ».

Elle désigne un moment précis et imminent.

Cette indication temporelle constitue l'un des principaux éléments du renversement narratif.

Le propriétaire envisageait de nombreuses années de tranquillité.

Dieu lui annonce que sa vie lui sera redemandée pendant la nuit.

Le contraste souligne la fragilité des projets humains.

Il ne signifie pas que toute personne qui prépare son avenir mourra prématurément.

Il montre qu'aucune richesse ne permet de garantir la durée de l'existence.

1.11. Luc 12.20 : « On te redemande ta vie »

Le texte grec contient l'expression :

Τὴν ψυχήν σου ἀπαιτοῦσιν ἀπὸ σοῦ.

Elle peut être traduite ainsi :

« On te redemande ta vie. »

Le verbe *apaitousin* est une forme du verbe *apaiteō*, qui signifie réclamer ou demander en retour.

Il est conjugué à la troisième personne du pluriel.

Littéralement, la formulation correspond à « ils te réclament ta vie ».

Cependant, le texte ne précise pas l'identité de ceux qui réclament cette vie.

Il serait donc incorrect d'affirmer que le verbe désigne explicitement des anges, des démons ou d'autres êtres particuliers.

La traduction française impersonnelle « on te redemande » permet de conserver cette indétermination.

Le sens principal demeure clair : la vie du propriétaire lui échappe et ne peut être prolongée par ses possessions.

1.12. Luc 12.20 : « Ce que tu as préparé, pour qui cela sera-t-il ? »

La question divine contient le verbe grec *hetoimazō*, qui signifie préparer ou disposer.

Le propriétaire a préparé ses réserves pour son propre avenir.

Cependant, sa mort annoncée rend impossible la réalisation de ses projets.

La question « pour qui cela sera-t-il ? » ne fournit aucune indication sur l'identité des futurs bénéficiaires.

Le texte ne précise pas si les biens seront transmis à des héritiers, vendus ou utilisés autrement.

L'objectif de la question n'est pas d'expliquer les règles successorales.

Elle révèle que les possessions accumulées ne pourront plus assurer le confort personnel auquel elles étaient destinées.

Le propriétaire a préparé ses biens, mais il n'a pas préparé son existence à la lumière de sa dépendance envers Dieu.

1.13. Luc 12.21 : « Celui qui amasse des trésors »

Le verset 21 contient le participe grec *thēsaurizōn*, issu du verbe *thēsaurizō*.

Ce verbe signifie accumuler, conserver ou amasser des trésors.

Il appartient à la même famille de mots que *thēsauros*, qui désigne un trésor.

Jésus ne condamne pas ici toute conservation de ressources.

La précision essentielle réside dans l'expression « pour lui-même ».

Le problème concerne l'accumulation considérée comme une finalité personnelle.

Cette formulation résume le comportement du propriétaire.

Il a consacré ses réflexions à conserver ses biens afin de garantir son propre confort.

Jésus oppose cette attitude à la véritable richesse pour Dieu.

1.14. Luc 12.21 : « Riche pour Dieu »

La conclusion grecque utilise l'expression :

εἰς θεὸν πλουτῶν.

Elle peut être traduite par « riche pour Dieu ».

Le participe *ploutōn* vient du verbe *plouteō*, qui signifie être riche.

L'expression *eis theon* indique une orientation vers Dieu.

Le texte établit donc une opposition entre l'accumulation pour soi-même et une richesse envisagée dans la relation avec Dieu.

Cependant, le verset ne donne pas une définition complète de cette richesse.

Son sens doit être éclairé par le contexte de Luc 12.22-34.

Jésus y enseigne la confiance en Dieu, la recherche de son Royaume, la générosité et la constitution d'un trésor dans les cieux.

Ces éléments permettent de comprendre que la véritable richesse dépasse la possession matérielle.

Elle concerne l'orientation de l'existence devant Dieu.

1.15. Tableau récapitulatif des principaux termes grecs

TERME GREC	SENS PRINCIPAL	RÉFÉRENCE	PORTÉE DANS LA PARABOLE
euphoreō	Produire abondamment	Luc 12.16	Une récolte exceptionnelle
dialogizomai	Réfléchir, raisonner	Luc 12.17	Le discours intérieur du propriétaire
apothēkē	Grenier, entrepôt	Luc 12.18	La conservation des récoltes
psychē	Vie, âme, personne	Luc 12.19-20	La vie que l'homme croit maîtriser
anapauomai	Se reposer	Luc 12.19	Le repos envisagé
euphrainomai	Se réjouir	Luc 12.19	La satisfaction personnelle recherchée
aphrōn	Insensé, dépourvu de sagesse	Luc 12.20	Le jugement divin
apaiteō	Réclamer, redemander	Luc 12.20	La vie redemandée au propriétaire
hetoimazō	Préparer	Luc 12.20	Les biens accumulés pour l'avenir
thēsaurizō	Amasser des trésors	Luc 12.21	L'accumulation pour soi-même
plouteō	Être riche	Luc 12.21	La véritable richesse pour Dieu

1.16. Conclusion de l'annexe

L'analyse du texte grec confirme que la parabole repose sur un contraste entre deux réalités.

D'une part, le propriétaire possède une abondance matérielle qu'il cherche à conserver pour son avenir.

D'autre part, Dieu révèle que cette abondance ne lui permet pas de maîtriser la durée de sa vie.

Les principaux termes grecs ne présentent pas le travail agricole, la propriété ou le stockage comme des fautes en eux-mêmes.

Ils mettent progressivement en évidence le raisonnement d'un homme qui considère ses possessions comme le fondement de sa sécurité.

Le terme *aphrōn* résume le jugement divin sur cette erreur.

La conclusion de Luc 12.21 indique la véritable orientation de l'enseignement : il ne suffit pas d'amasser des trésors pour soi-même, il faut être riche pour Dieu.

La parabole oppose ainsi une richesse matérielle provisoire à une richesse spirituelle dont la valeur se définit dans la relation avec Dieu.

LEXIQUE

Parabole ou métaphore — Le nombre de parabole dans les Evangiles varie considérablement en fonction des différents chercheurs. Certaines sont définies directement dans le texte où nous trouvons que le Messie Jésus annonce une parabole.
INF181 · https://schilo.org/inf181-parabole-ou-metaphore/

POUR ALLER PLUS LOIN

ÉTUDE PRÉCÉDENTE	ANX523 - Synthèse exégétique de Luc 11.5-13 : commentaire verset par verset https://schilo.org/anx523-synthese-exegetique-de-luc-11-5-13-commentaire-verset-par-verset/
ÉTUDE SUIVANTE	ANX525 - La richesse et la propriété dans la Palestine du premier siècle https://schilo.org/anx525-la-richesse-et-la-propriete-dans-la-palestine-du-premier-siecle/

GENÈSE 49.10

« Le sceptre ne s'éloignera pas de Juda, ni le bâton de commandement d'entre ses pieds, jusqu'à ce que vienne Schilo, et que les peuples lui obéissent. »

Pourquoi « Schilo » ?

Le terme « Schilo » apparaît dans la Genèse, au sein de la bénédiction de Jacob sur ses fils. Il est généralement traduit par « celui à qui cela appartient » ou « celui qui doit venir » — une prophétie messianique qui annonce un personnage issu de la tribu de Juda, à qui les peuples du monde obéiront. Pour nous, ce nom symbolise notre conviction centrale : Jésus est ce Schilo — le Messie annoncé, fils de David, fils d'Abraham, vers qui pointent toutes les Écritures. Notre site porte ce nom en hommage à cette prophétie et à Celui qu'elle désigne.

SOURCES ET DROITS

Cette étude : © 2026 Schilo — Tous droits réservés. Source : https://schilo.org/anx524-analyse-du-texte-grec-de-luc-12-16-21/, exportée le 25/11/2026. La version en ligne peut avoir été complétée depuis.